



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Francophonie

Question écrite n° 6607

Texte de la question

M. Michel Destot attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la francophonie sur la démarche de l'association nationale française des infirmières et infirmiers diplômés ou étudiants en faveur d'une alliance francophone en soins infirmiers. Cette association, représentante française au conseil international des infirmières, a pu juger, lors du XXe Congrès quadriennal de cette ONG, qui s'est tenu à Madrid du 20 au 25 juin 1993, des difficultés à faire entendre la voix de la francophonie au sein de cet organisme. La France, lors de ce congrès international, avec 300 participants sur 8 000, figurait au troisième rang mondial des délégations, derrière l'Espagne et les USA. L'association nationale française des infirmières et infirmiers diplômés ou étudiants, reconnue d'utilité publique depuis 1932, consciente de ses responsabilités, tant vis-à-vis des professionnels qu'à l'égard du respect de l'identité culturelle francophone, a adressé à l'ensemble des associations d'infirmières de pays francophones un courrier par lequel elle leur demande de se prononcer en faveur d'une alliance francophone en soins infirmiers. Dans cette perspective, cette association souhaite organiser un sommet francophone infirmier. C'est pourquoi il lui demande quel soutien il compte apporter à cette démarche.

Texte de la réponse

C'est avec un vif intérêt que le ministère de la culture et de la francophonie a pris connaissance du vœu exprimé par des représentants des associations de soins infirmiers d'organiser un sommet francophone de la profession. Les organisations qui formaliseront une telle opération, en liaison avec leurs homologues des autres pays francophones, recevront l'appui moral des départements ministériels français concernés par cette initiative. Celle-ci permettra en effet de promouvoir tant le rapprochement du monde paramédical des pays francophones, que le renforcement de notre présence linguistique au sein des congrès mondiaux de la profession.

Données clés

Auteur : [M. Destot Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6607

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et francophonie

Ministère attributaire : culture et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 1993, page 3397

Réponse publiée le : 1er novembre 1993, page 3817